

SFR



JUSQU'À 20€ REMBOURSÉS

Pour l'achat d'une Chromecast pour les clients SFR souscrivant ou détenteurs d'une formule Carrée 4G incluant un Extra de SFR

Offre valable du 18/11/14 au 19/01/15 inclus

Êtes-vous éligible ? Vous êtes éligible si vous remplissez les conditions ci-dessous

- ▶ **Offre réservée aux clients SFR souscrivant ou détenteurs d'une formule Carrée 4G incluant un Extra de SFR.**
 - ▶ **Vous avez acheté, entre le 18/11/14 et le 19/01/15, une Chromecast**, uniquement en espace SFR ou sur la boutique en ligne sfr.fr ou au 1099 (appel gratuit depuis un poste fixe).
- Offre limitée aux 24 000 premières demandes. Jusqu'à 20€ remboursés (sous réserve d'un prix d'achat de la Chromecast supérieur à 20€ TTC). Si le prix d'achat de la Chromecast est inférieur ou égal à 20€ TTC, le montant remboursé est calculé sur le prix d'achat exact moins 1€ TTC.

Comment préférez-vous profiter de cette offre ?

- ▶ **Par INTERNET** : rendez-vous sur le site sfr.odr.fr et remplissez le formulaire en ligne. VOUS SEREZ REMBOURSÉ SOUS 3 SEMAINES.
- ▶ **Par COURRIER** : remplissez le formulaire ci-dessous et envoyez-le par voie postale. VOUS SEREZ REMBOURSÉ SOUS 8 SEMAINES.

De quoi avons-nous besoin de votre part ? pour une demande de remboursement par courrier

À remplir
EN MAJUSCULE
AU STYLO NOIR

1

Vos coordonnées

N° de ligne SFR

Civilité M. Mme Nom

Prénom

N° Adresse

Code postal Ville

Prix d'achat de votre Chromecast ⁽¹⁾⁽²⁾ , €

N° de série de votre Chromecast (SN)⁽¹⁾

N° de code-barres de votre Chromecast⁽¹⁾

(1) Si ces informations sont absentes ou erronées, nous ne pourrions pas procéder à votre remboursement. (2) Indiquez le montant de votre achat avant déduction de l'offre de remboursement.

2

Les pièces à joindre à votre envoi

- ▶ la photocopie de la facture d'achat ou du ticket de caisse, ou du bordereau de livraison dans l'hypothèse d'une commande sur sfr.fr mentionnant l'achat de votre Chromecast (la date d'achat, la référence et le prix de la Chromecast doivent être impérativement entourés),
- ▶ la photocopie du n° de code-barres qui figure sur l'emballage de votre Chromecast,

▶ un RIB/IBAN

À SCOTCHER
EN HAUT
de ce coupon
(sans cacher la
partie renseignée
ci-dessus)

NE PAS AGRAFER

3

Vous nous envoyez le tout (coordonnées, RIB/IBAN, pièces justificatives) dans les 30 jours suivant l'achat (cachet de la Poste faisant foi) à l'adresse ci-contre :

ODR SFR N° 17754 - CEDEX 2578
99257 PARIS CONCOURS

Et après ?

- ▶ **Par INTERNET** : un email de confirmation vous sera envoyé après avoir effectué votre demande de remboursement en ligne.
 - ▶ **Par COURRIER** : un SMS de confirmation vous sera adressé dès la réception de votre demande de remboursement.
- Si vous ne souhaitez pas recevoir de SMS de suivi de votre demande, cochez ici

Vous recevrez votre remboursement à compter de la date de réception de votre demande conforme et sous réserve du règlement intégral de la première facture.



Pour suivre votre demande, rendez-vous sur internet sur sfr.odr.fr ou par téléphone au **0 821 36 46 56** (0,12€ TTC/mn depuis un poste fixe)

Offre de remboursement, valable en France métropolitaine du 18/11/2014 au 19/01/2015 dans la limite des 24 000 premières demandes conformes et réservée aux clients mobile SFR titulaire d'une formule Carrée incluant les Extras de SFR, pour tout achat d'une Chromecast sous réserve de l'envoi des pièces justificatives requises dans les 30 jours suivants la date d'achat. Jusqu'à 20€ remboursés dans la limite du prix d'achat. Offre réservée aux particuliers et non cumulable avec une autre offre de remboursement sur la même période et sur le même équipement. Un seul remboursement par client SFR dans la limite de 2 par foyer (même nom, même adresse) et 2 par RIB, IBAN. Le remboursement ne pourra intervenir si le client est en situation d'impayés au moment du remboursement. Toute demande incomplète, illisible ou raturée ne pourra être prise en compte. Les clients n'ayant pas envoyé de RIB/IBAN seront remboursés par lettre-chèque. Il ne sera répondu à aucune réclamation après le 19/04/2015. Les frais d'envoi et de photocopie sont à la charge du participant. Le présent bulletin une fois valide vaudra un remboursement maximum de 20€ TTC (soit 16,67€ HT et 3,33€ de TVA à 20%) de la Chromecast, accordé par la société SFR, 12 rue Jean-Philippe RAMEAU- ZAC Landy Pleyel - 93200 SAINT-DENIS. Conformément à la loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès ainsi que d'un droit d'information complémentaire, de rectification et d'opposition sur les données vous concernant, utilisées par SFR pour la gestion de votre compte et pour toute opération de marketing direct. Vous pouvez vous opposer à leur communication à des tiers (communication à des fins d'étude ou de prospection pour des opérations commerciales). Pour exercer vos droits, envoyez un courrier avec vos nom, prénom, numéro d'appel SFR et copie de votre pièce d'identité à : «Courrier SFR Mobile- TSA 73917- 62978 Arras Cedex 9».